

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 21 janvier 2020

INFO PRESSE

Un plan d'actions face au risque d'introduction d'un nouveau virus apparu en Chine

Afin d'éviter l'introduction et la propagation en Nouvelle-Calédonie d'un nouveau virus, le gouvernement a établi un plan d'actions. Les premières mesures, qui portent sur le renforcement du contrôle sanitaire aux frontières et le suivi des personnes en provenance de Chine, sont déjà en cours.

Un nouveau virus proche du SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère) a été identifié début janvier dans la ville chinoise de Wuhan. Il serait à l'origine de plusieurs cas de pneumonies infectieuses ayant entraîné, à ce jour, quatre décès. Depuis son apparition, le virus s'est étendu à d'autres villes chinoises et des cas sont apparus en Thaïlande, au Japon et en Corée du Sud chez des voyageurs en provenance de Wuhan.

D'après les premières investigations, il appartiendrait à la famille des Coronavirus et serait transmissible entre humains. Les recherches se poursuivent pour mieux comprendre son comportement ainsi que sa source qui pourrait être d'origine animale.

La Nouvelle-Calédonie entretient des échanges réguliers avec l'Asie, qu'ils soient de nature commerciale, professionnelle ou touristique. Une équipe de travailleurs chinois est arrivée le 9 janvier en Nouvelle-Calédonie pour participer à l'opération de démantèlement de l'épave du Kea Trader. Par ailleurs, un vol spécial en provenance de Chine est attendu à La Tontouta ce dimanche avec, à son bord, 290 touristes chinois.

Dans ce cadre, et afin d'éviter l'introduction du virus sur le territoire, un plan d'actions conduit par le gouvernement est en cours d'élaboration.

Il porte en premier lieu sur :

- le renforcement du contrôle sanitaire aux frontières (aériennes et maritimes) des voyageurs : depuis le 14 janvier, tous les voyageurs arrivant à La Tontouta et ayant indiqué avoir séjourné en Chine pendant les 30 derniers jours sont contactés par la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) pour un suivi de leur état de santé. La DASS suit également les cas d'infection respiratoire à bord des navires arrivant de l'international. Dimanche, à l'arrivée du charter en provenance de Chine, une équipe médicale effectuera un contrôle de tous les passagers par caméra thermique. Elle assurera ensuite leur suivi sanitaire durant leur séjour en Nouvelle-Calédonie ;
- l'information des voyageurs : des vidéos sont diffusées sur les écrans de l'aéroport international de La Tontouta, ainsi que sur le [site internet de la DASS](#) ;

- l'information des agences de voyage, des agents et opérateurs maritimes, et des personnels navigants de la compagnie Aircalin : des messages leur ont été adressés par la DASS aujourd'hui ;
- la coordination des hôpitaux publics et privés afin d'anticiper la prise en charge d'éventuels cas : une réunion aura lieu mercredi 22 janvier pour établir les modalités de prise en charge et de suivi ;
- la surveillance sanitaire des travailleurs chinois présents en Nouvelle-Calédonie.

Des mesures complémentaires pourront être prises selon l'évolution de la situation et les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

* *
*